



RAPPORT SUR LA SOLVABILITE ET LA SITUATION FINANCIERE

POUR L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2020

SOMMAIRE

Synthèse	3
A. Activité et résultat.....	4
A.1 <i>Activité.....</i>	4
A.2 <i>Résultat de souscription.....</i>	6
A.3 <i>Résultat des investissements</i>	7
B. SYSTEME DE GOUVERNANCE	12
B.1 <i>Informations générales sur le système de gouvernance.....</i>	12
B.2 <i>Exigences de compétence et d'honorabilité.....</i>	13
B.3 <i>Système de gestion des risques.....</i>	13
B.4 <i>Système de contrôle interne</i>	14
B.5 <i>Fonction d'audit interne</i>	15
B.6 <i>Fonction actuarielle.....</i>	15
B.7 <i>Sous-traitance</i>	16
C. Profil de risque	17
C.1 <i>Risque de souscription.....</i>	17
C.2 <i>Risque de marché</i>	17
C.3 <i>Risque de crédit.....</i>	17
C.4 <i>Risque opérationnel</i>	17
D. Valorisation à des fins de solvabilité.....	17
D.1 <i>Actifs.....</i>	19
D.2 <i>Provisions techniques.....</i>	20
D.3 <i>Autres Actifs et Passifs.....</i>	21
E. Gestion du capital	24
E.1 <i>Fonds propres.....</i>	24
E.2 <i>Capital de solvabilité requis et minimum de capital requis</i>	25
Annexes.....	29
<i>Bilan Prudentiel(S.02.01.02)</i>	29
<i>Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité (S.05.01.02)</i>	31
<i>Provisions techniques Vie et Santé SLT (S.12.01.02)</i>	33
<i>Provisions techniques Non Vie (S.17.01.02).....</i>	34
<i>Sinistres en Non Vie (S.19.01.21).....</i>	35
<i>Impact des mesures transitoires (S.22.01.21).....</i>	36
<i>Fonds Propres (S.23.01.01)</i>	37
<i>Capital de Solvabilité requis - Formule Standard (S.25.01.21)</i>	38
<i>Minimum de Capital requis - Activités Mixtes (S.28.02.01.)</i>	40

Etabli conformément aux articles 307 à 311 du Règlement délégué de la Commission du 10 octobre 2014 et à son annexe 20 ainsi qu'aux dispositions de l'article R.355-1 du Code des assurances, le présent Rapport Régulier au Contrôleur portant sur l'année 2020 a été soumis au Conseil d'Administration de MUTEX Union lors de sa réunion du 31 mars 2021.

En ce qui concerne les effets de la pandémie, compte-tenu des activités de l'Union, aucun impact n'a été constaté sur les équilibres techniques et financiers, au-delà des effets sur les marchés financiers qui ont été maîtrisés. L'Union a dans ce contexte pu comme il était convenu rembourser avant le terme de l'exercice l'emprunt de 27 M€ contracté auprès de Mutex le 17 février 2020.

Sur le plan prudentiel, MUTEX Union fait état d'un ratio de solvabilité de 470%, basé principalement sur la richesse latente des placements (dont 40% proviennent de la participation dans Mutex) et sur le montant des fonds propres subordonnés à durée indéterminée qu'elle a émis.

Au plan des risques, compte-tenu de la cession intégrale des risques techniques par le biais d'un traité de réassurance, le capital de solvabilité requis avec application de la formule standard (48 M€) est constitué principalement par le risque de marché (82% de la somme des SCR des sous modules après absorption). Ce capital requis est réduit par la participation aux bénéfices et l'ajustement des engagements au titre de la dette pour dépôts espèces.

A. ACTIVITE ET RESULTAT

A.1 ACTIVITE

MUTEX Union est une Union de mutuelles soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité agréée pour les branches 1, 2, 20, 21 et 22.

En 2011 et 2013, MUTEX Union a transmis progressivement à MUTEX toutes ses activités d'assurance hors conventions de substitution.

Compte tenu de ces opérations, MUTEX Union n'est restée assureur que des contrats apportés par les entités avec lesquelles elle avait conclu une convention de substitution. Depuis le 1^{er} janvier 2016, elle porte également en assurance directe, le portefeuille de l'Union PREMUT.

L'intégralité des risques portés à cet effet sont dans le même temps transférés à MUTEX à 100 % dans le cadre d'un traité de réassurance en quote-part. Pour son fonctionnement, MUTEX Union dispose d'une direction indépendante et un partage de moyens avec MUTEX par le biais d'un groupement de fait auquel adhère la structure depuis 2012.

Dans le cadre de la convention de groupement de fait entre MUTEX Union et la société MUTEX, la Direction Générale et le Conseil d'Administration de MUTEX Union bénéficient de l'ensemble des services supports et reportings de la société MUTEX nécessaires au pilotage des dispositifs propres de MUTEX Union.

Le siège social de l'Union se situe au 140 avenue de la République à Châtillon (92 327).

L'autorité de contrôle en charge de la supervision de MUTEX Union est l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

La revue annuelle des comptes sociaux de MUTEX Union est réalisée par le cabinet Tuillet Audit membre français de Grant Thornton international.

L'effectif du personnel en activité au cours de l'exercice s'établit à 1.

A.1.1. Rôle de MUTEX Union

Les principales missions de MUTEX Union en 2020 ont consisté à :

- Regrouper les mutuelles partenaires de MUTEX Union et les représenter dans les instances en tant qu'actionnaire de la SA MUTEX ;
- Gérer l'action sociale confiée par la société MUTEX ;
- Porter la convention de substitution de la mutuelle Carel dans un contexte règlementaire ayant évolué vers une responsabilité étendue de la substituante ;
- A titre exceptionnel et transitoire, porter en assurance directe le portefeuille de l'Union PREMUT qui a fait l'objet d'un transfert réglementé au sein l'Union en 2016 ainsi que les risques en cours sur le portefeuille Chorum (fin au 01/01/2021) ;
- Accompagner les études de reconfiguration future de l'activité de Carel mutuelle ;
- Gérer les actifs dans un contexte de taux bas, de remboursement des titres subordonnés remboursables arrivant à échéance et de progression significative des rachats sur le portefeuille de Carel Mutuelle.

A.1.2. Faits Marquants

L'année 2020 a été marquée par :

- L'allègement de la charge d'intérêt consécutive au remboursement, fin 2019, des titres subordonnés arrivés à échéance, ceci sans impact significatif sur le taux de couverture du SCR ;
- La mise en place de dispositifs pour la tenue, en distanciel, des instances de l'Union sans perturbations significatives ;
- L'accompagnement de Carel mutuelle sur les vagues de rachat successives, notamment sur l'exercice 2020, consécutivement aux élections municipales.

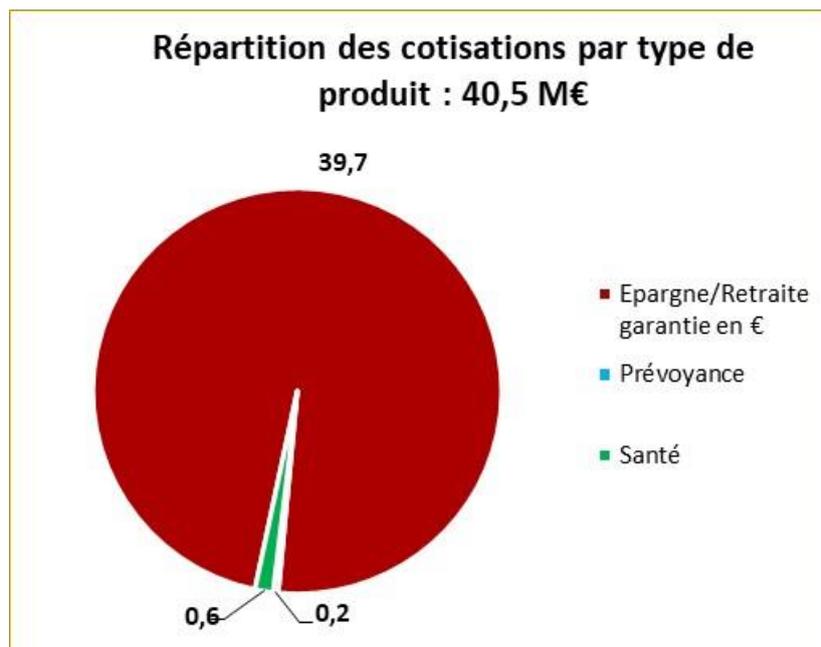
Sur le plan financier, après un début 2020 sans tendance, la pandémie a entraîné un arrêt de l'activité économique sans précédent. Les banques centrales ont donc amplifié leur programme d'achats d'actifs et les Etats ont pris le relais budgétaire. En Europe la suspension des critères du pacte de stabilité a permis la mise en place de mesures domestiques puis l'adoption d'un plan de relance concerté. Enfin, le Brexit a abouti à un accord en toute fin d'année. Le mois de mars aura connu une très forte volatilité sur tous les marchés malmenant les plus-values latentes. Puis les investisseurs convaincus par les mesures de relance ont retrouvé un certain appétit pour le risque. Finalement, sur les actions, le CAC 40 cède 5% (dividendes inclus) après être passé par -37%. Le taux moyen sur l'année de l'OAT 10 ans est pour la première fois négatif : -0,14 % (+0,13% en 2019).

Les plus-values latentes sur les valeurs amortissables s'élèvent à 116 M€, en hausse de 18% par rapport à 2019, liée à la baisse des taux. Les plus-values latentes sur les valeurs non amortissables sont stables à 98 M€.

A.1.3. Activités

L'activité assurantielle de MUTEX Union porte essentiellement sur les activités des entités prises en substitution (CAREL Mutuelle, CHORUM) et l'assurance directe du portefeuille PREMUT depuis le 01/01/2016.

Les domaines d'activité couverts sont principalement l'Épargne et la Retraite (portefeuilles CAREL Mutuelle et PREMUT) et plus marginalement la Santé (substitution du portefeuille santé de la CAREL Mutuelle) et la Prévoyance (principalement le portefeuille CHORUM pour la liquidation des risques en cours au 31/12/2018).



A.2 RESULTAT DE SOUSCRIPTION

Le résultat de souscription pour 2020 s'établit à 2 284 K€ en hausse par rapport à 2019. Sa décomposition par type de produit est la suivante :

Résultat de souscription	31/12/2019	31/12/2020
Epargne / Retraite	707	1 734
Prévoyance collective	-349	253
Prévoyance individuelle et dépendance	81	148
Santé collective	775	149
Total	1 213	2 284

Et par « Line of Business » (lob), nous avons :

Lob	Résultat de souscription	31/12/2019	31/12/2020
1	Santé	775	149
2	IJ/Invalidité	310	303
30	Epargne/Retraite/PPA hors Acceptation	707	1 734
32	Prévoyance Vie hors Acceptation	47	360
33	REA/Invalidité	-626	-262
Total		1 213	2 284

Si l'on retire du résultat de souscription les chargements sur cotisations, sur les provisions en cours et sur les prestations ainsi que les subventions d'Etat, on obtient le résultat technique, indicateur permettant d'évaluer l'adéquation des tarifs au regard de la sinistralité, sans prise en compte des revenus financiers générés par les provisions techniques.

Résultats techniques avant cession et dotation à la Provision Globale de Gestion

Les résultats techniques par type de produit sont indiqués ci-dessous :

Résultat Technique	31/12/2019	31/12/2020
Epargne / Retraite	-851	263
Prévoyance collective	-411	213
Prévoyance individuelle et dépendance	73	148
Santé collective	456	94
Total	-733	718

En Epargne-Retraite, le résultat technique 2020 se rapproche de l'équilibre conformément à ce qui est attendu sur ce risque. Le résultat 2019 est expliqué par un résultat de mortalité négatif sur les rentes en service ainsi que les nouveaux rentiers qui sont provisionnés avec un taux technique plus faible qu'en constitution.

Au global, le résultat technique est en hausse par rapport à 2019. La baisse du résultat en santé collective est compensée par la nette augmentation du résultat des autres types de produits.

A.3 RESULTAT DES INVESTISSEMENTS

A.3.1 Composition du portefeuille

La composition du portefeuille d'actifs de MUTEX Union est cohérente avec les contraintes d'écoulement des provisions techniques au passif. Ces provisions techniques étant constituées majoritairement d'engagements d'épargne-retraite et plus marginalement d'engagements en santé/prévoyance, le principe d'une gestion financière majoritairement basée sur des obligations à taux fixe a été retenu.

En pratique, MUTEX Union détermine son niveau de prise de risque en définissant les limites admises au regard des différents risques financiers (risque de marché, risque de signature, ...) et fixe de manière détaillée ses contraintes de liquidités dans le temps.

Le tableau ci-dessous présente la composition du portefeuille de MUTEX Union, au 31/12/2020, en valeur nette comptable et en valeur de marché par catégorie du code d'identification complémentaire (CIC).

En K€ Classe d'actifs	CIC	Valeur nette comptable	Valeur de marché	Plus-values latentes
Obligations souveraines	1	125 062	196 087	71 026
<i>dont obligations d'administrations centrales</i>		113 554	183 163	69 608
<i>dont autres obligations souveraines</i>		11 507	12 925	1 417
Obligations d'entreprises	2	322 047	367 387	45 340
Actions	3	656	86 330	85 674
Fonds d'investissements	4	81 304	92 605	11 301
<i>dont fonds en actions</i>	41	29 502	38 789	9 287
<i>dont fonds obligataires</i>	42	15 224	15 919	695
<i>dont fonds monétaires</i>	43	12 775	12 778	3
<i>dont fonds d'allocation d'actifs</i>				
<i>dont fonds immobiliers</i>	45	8 491	8 735	244
<i>dont autres fonds</i>		15 312	16 385	1 072
Titres structurés	5			
Titres garantis	6			
Trésorerie et dépôts	7	19 795	19 795	
<i>dont trésorerie</i>		1 515	1 515	
<i>dont autres dépôts</i>		18 280	18 280	
Crédits hypothécaires et prêts	8			
Actifs immobiliers	9			
Total		548 863	762 204	213 341

En transparence, la composition du portefeuille d'actifs reflète bien la gestion prudente et adaptée aux risques inhérents aux activités de MUTEX Union. Le tableau ci-dessous détaille, par catégorie du code d'identification complémentaire (CIC), le poids représenté en valeur de marché du portefeuille d'actifs transparisé au 31/12/2020.

En K€	CIC	Valeur de marché	%
Classe d'actifs			
Obligations souveraines	1	202 300	27%
<i>dont obligations d'administrations centrales</i>		188 919	25%
<i>dont autres obligations souveraines</i>		13 381	2%
Obligations d'entreprises	2	385 796	51%
Actions	3	127 283	17%
Fonds d'investissements	4	18 024	2%
<i>dont fonds en actions</i>		5 942	1%
<i>dont fonds obligataires</i>		73	0%
<i>dont fonds monétaires</i>		2 487	0%
<i>dont fonds d'allocation d'actifs</i>		0	0%
<i>dont fonds immobiliers</i>		8 735	1%
<i>dont autres fonds</i>		787	0%
Titres structurés	5	5 796	1%
Titres garantis	6	82	0%
Trésorerie et dépôts	7	22 879	3%
<i>dont trésorerie et dépôts court terme</i>		4 479	1%
<i>dont autres dépôts</i>		18 400	2%
Crédits hypothécaires et prêts	8	78	0%
Actifs immobiliers	9	2	0%
IFT	A à F	-35	0%
Total		762 204	100%

Les actifs obligataires, les actions et l'immobilier représentent respectivement 78%, 18% et 1% du portefeuille d'actifs. La trésorerie, les dépôts et les autres placements (autres fonds, titres structurés...) comptent pour 3% des actifs financiers.

Le poids élevé des actions s'explique par la participation de MUTEX Union dans le capital de MUTEX à hauteur de 12,3% du capital. La valeur de marché de cette participation au 31/12/2020 s'élève à 86 330 K€ soit 11,3% de la valeur de réalisation du portefeuille.

A.3.2 Analyse du résultat financier

En K€	2019	2020
Produits financiers courants	14 707,4	11 106,7
<i>Revenus obligataires</i>	11 755,8	9 928,3
<i>Revenus sur autres placements</i>	2 951,6	1 178,4
Produits financiers non récurrents	52,8	-129,1
<i>Plus et moins values nettes de PDD</i>	52,8	-129,1
<i>Variation du stock de PDD des valeurs non amortissables</i>	0,0	0,0
<i>Régularisation sur antérieurs</i>	0,0	0,0
Frais internes et externes des placements	-854,9	-720,5
Total des produits financiers nets	13 905,3	10 257,1
Encours moyen	644 040,1	561 276,8
Taux de rendement comptable des placements	2,16%	1,83%
Taux de rendement courant des placements	2,15%	1,85%

Le taux de rendement comptable moyen de l'exercice 2020 s'établit à 1,83 % contre 2,16 % en 2019. Cette baisse de 33 points de base s'explique par :

- L'absence de versement du dividende Mutex en 2020 (-1,4 M€)
- La baisse des revenus courants de -2,2 M€ suite aux cessions d'actifs réalisées fin 2019 pour rembourser les TSR et TSSR

A.3.3 Analyse des produits financiers par classe d'actif

Le tableau présenté ci-dessous décompose, par catégorie du code d'identification complémentaire (CIC), les revenus, les plus ou moins-values réalisées, les dotations et reprises à la réserve de capitalisation, les dotations et reprises aux provisions pour dépréciation des placements et les frais internes et externes des placements.

Ce tableau permet également de montrer la ventilation du taux de rendement comptable, par catégorie du CIC, de l'exercice et de l'exercice précédent.

En K€	CIC	Revenus	PMV	Dot/Rep RC	Dot/Rep Provisions	Frais de gestion	Produits nets	Encours moyen	Taux Rdt	Taux de Rdt N-1
Obligations souveraines	1	3 408	797	-797	0	-132	3 276	127 890	2,56%	2,58%
Obligations d'entreprises	2	6 521	1 525	-1 525	-146	-430	5 944	329 330	1,81%	1,87%
Actions	3	0	0	0	0	-1	-1	671	-0,10%	183,29%
Fonds d'investissements	4	940	17	0	0	-120	837	83 143	1,01%	1,26%
Titres structurés	5	0	0	0	0	0	0	0	-	-
Titres garantis	6	0	0	0	0	0	0	0	-	-
Trésorerie et dépôts	7	238	0	0	0	-37	201	20 243	0,99%	1,48%
Crédits hypothécaires et prêts	8	0	0	0	0	0	0	0	0,00%	0,00%
Actifs immobiliers	9	0	0	0	0	0	0	0	-	-
Total		11 107	2 339	-2 322	-146	-720	10 257	561 277	1,83%	2,16%

Le total des produits nets des obligations est de 9 220 K€ pour un encours moyen de 457 220 K€, ce qui donne un taux de rendement comptable des obligations de 2,02%. Sur le même périmètre, le taux de rendement comptable des obligations de l'exercice 2019 était de 2,07%.

Les produits nets des actions ont fortement baissé sur 2020, en l'absence de versement du dividende Mutex qui s'élevait à 1 351 K€ en 2019.

B. SYSTEME DE GOUVERNANCE

B.1 INFORMATIONS GENERALES SUR LE SYSTEME DE GOUVERNANCE

B.1.1. L'organisation institutionnelle de MUTEX Union

MUTEX Union est une Union de mutuelles, soumise aux dispositions du livre II, administrée par un Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un président qui est élu en qualité de personne physique.

Le Conseil d'Administration nomme, sur proposition du président du Conseil d'Administration, le dirigeant opérationnel, qui ne peut être un administrateur.

Monsieur Daniel ESCOLAN préside le Conseil d'Administration depuis le 13 décembre 2017

Monsieur Christian OYARBIDE est le dirigeant opérationnel.

B.1.1.1. Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de 20 administrateurs au maximum.

Aucun des membres du Conseil d'Administration n'est titulaire d'un contrat de travail conclu avec la société. L'exercice des fonctions de membre du Conseil d'Administration est gratuit.

Les membres du Conseil d'Administration sont choisis par les délégués parmi les délégués à l'Assemblée Générale de l'Union.

Le Conseil d'Administration a tenu 6 réunions en 2020 avec un taux de présence effective de 91% pour l'ensemble de l'exercice, le taux de présence effective minimal requis par la réglementation pour pouvoir délibérer ayant été satisfait à toutes ses réunions.

Chacune des réunions du Conseil d'Administration donne lieu à un procès-verbal.

Dans l'exercice de ses responsabilités, le Conseil d'Administration s'appuie sur un bureau composé de membres choisis en son sein (dont le président du Conseil d'Administration) et sur un comité d'Audit.

B.1.1.2. L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale est composée des délégués désignés par les organismes adhérents à l'Union.

Elle s'est tenue le 18 septembre 2020 : sur 515 inscrits, 391 délégués étaient présents ou représentés. Le quorum définitif était de 75,92%, l'Assemblée Générale s'est donc tenue valablement.

B.1.2. Les politiques écrites

Pour mieux formaliser les procédures mises en œuvre pour garantir, raisonnablement, l'exhaustivité et la cohérence du dispositif de maîtrise des risques, MUTEX Union s'appuie sur cinq politiques écrites spécifiques couvrant les domaines de risques identifiés. Par ailleurs, sur les autres domaines, l'Union bénéficie des processus opérationnels définis dans les politiques de MUTEX, dans le cadre de la délégation de gestion.

MUTEX Union s'attache à tenir à jour en permanence ces politiques écrites et à s'assurer de leur conformité aux besoins de l'Union.

B.2 EXIGENCES DE COMPETENCE ET D'HONORABILITE

Les nominations des fonctions clés ont été notifiées à l'ACPR. Aucune n'a donné lieu à observation de la part du superviseur, attestant qu'elles satisfaisaient aux exigences de compétence et d'honorabilité attendues.

Les quatre responsables des fonctions clés ont été auditionnés par le Conseil d'Administration, à la demande de celui-ci, lors de ses réunions du 7 octobre et 2 décembre 2020. Ces auditions n'ont fait ressortir aucune requête particulière, soit de la part des intéressés, soit de la part du conseil.

B.3 SYSTEME DE GESTION DES RISQUES, Y COMPRIS L'EVALUATION INTERNE DES RISQUES ET DE LA SOLVABILITE

MUTEX Union déléguant la gestion opérationnelle de ses activités à MUTEX, elle bénéficie du système de gestion des risques élaboré par la société, adapté à son activité et à sa gouvernance propre.

Ce système repose sur :

- Un processus de détermination du profil de risque et une cartographie des risques ;
- Des procédures d'informations et d'alerte, afin de permettre des prises de décision au niveau adéquat dans la structure organisationnelle et institutionnelle.

B.3.1. Détermination et mesure des risques

S'agissant de l'identification des risques, deux approches complémentaires sont mises en œuvre. Les principaux risques financiers, techniques, stratégiques et externes sont analysés annuellement selon une approche top down, s'appuyant sur les connaissances du management et un référentiel externe (Ifaci) pour viser une exhaustivité des risques au-delà de ceux intégrés dans le calcul du capital de solvabilité requis.

En application d'une approche bottom-up, les responsables de processus opérationnels au travers d'ateliers garantissent un recensement des risques conduisant à l'établissement d'une cartographie pertinente et globale. Près d'une trentaine d'ateliers ont eu lieu en 2020 sur les processus de MUTEX.

L'évaluation des risques est également appréciée selon deux approches :

- Une évaluation qualitative de leurs impacts et des actions d'atténuation mises en place ;
- Une évaluation quantitative par approche simulateur, correspondant au modèle standard.

B.3.2. Procédures d'informations afin de permettre des prises de décision à un niveau adéquat

L'actualisation de l'analyse du profil de risque ainsi que du business plan intégrant le ratio de couverture de solvabilité sur une période prospective est réalisée au moins une fois par an. Le responsable de la fonction clé Gestion des Risques a la charge de présenter au Directeur Général les modalités d'évaluation et les analyses détaillées ; en amont, l'appropriation par les principales directions concernées de MUTEX est continue grâce à des ateliers de partage et de validation des résultats, et à la présentation des analyses dans le cadre des comités spécialisés.

Le dispositif global de maîtrise des risques repose sur un système de délégation à des comités pour les principaux risques (comités auxquels participe le directeur des risques).

Recensées dans une documentation en accès partagé, les méthodologies ayant un impact important sur les évaluations de risque ont donné lieu à une présentation et une validation dans le cadre d'une instance de MUTEX.

B.4 SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

MUTEX Union s'appuie sur le dispositif de contrôle interne mis en place par MUTEX.

Le système de contrôle interne comprend des procédures, un cadre de contrôle et des dispositions appropriées en matière d'information à tous les niveaux de l'entreprise. Il inclut la vérification de la conformité.

Décrite dans une politique spécifique, la procédure clé s'appuie sur une approche par les risques. Pour chaque processus de MUTEX Union, le responsable contrôle interne de MUTEX réalise avec le responsable de processus une cartographie des risques opérationnels actualisée a minima tous les 3 ans.

Les directions métiers de MUTEX sont responsables de la définition du niveau de contrôle de 1^{er} niveau adéquat sur leur périmètre d'activités, au regard des risques inhérents à l'activité, et de la mise en œuvre de ce dispositif.

Elles sont également responsables de la définition et de la mise en œuvre du contrôle permanent de 2^{ème} niveau sur leur périmètre d'activité, tant en interne que sur les délégataires. La direction des risques de MUTEX participe à la conception et à la revue annuelle des contrôles permanents ainsi qu'à l'analyse des résultats, centralisés dans un outil unique.

Le responsable contrôle interne de MUTEX alimente une base Incident qui permet de rentrer dans une démarche d'amélioration continue en identifiant des plans d'actions pour éviter que l'incident ne se reproduise.

La vérification de la conformité est également intégrée dans le cadre du contrôle interne. Le responsable de la fonction vérification de la conformité s'appuie sur l'animation d'une filière conformité (structurée autour de deux clubs de correspondants en veille juridique et conformité) et sur un Comité de Conformité bimensuel pour diffuser les nouvelles réglementations, identifier les impacts opérationnels pour MUTEX et MUTEX Union, définir des plans d'actions à mettre à œuvre par les directions métiers pour être en conformité et suivre l'avancement de ces plans d'actions.

En parallèle, le responsable conformité identifie et évalue le risque de non-conformité.

Une fois que la mise en conformité a été réalisée, le responsable de la fonction vérification de la conformité s'appuie sur le dispositif de gestion des risques opérationnels et de contrôle interne pour s'assurer du respect des procédures garantissant la conformité aux lois et aux règlements.

B.5 FONCTION D'AUDIT INTERNE

En application de l'article R.354-5 du code des assurances, le responsable de la fonction clé audit interne a pour rôle :

- D'évaluer l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne et de gestion des risques et le dispositif de gouvernance ;
- De formuler des recommandations ainsi que des propositions d'actions, au vu de ses conclusions.

Dans le cadre du groupement de fait de mise à disposition de moyens entre Mutex Union et Mutex, la mise en œuvre opérationnelle des missions est déléguée au Service Audit de Mutex composé d'un auditeur.

En s'appuyant sur une approche par les risques, le 02/12/2020, le responsable de la fonction clé Audit Mutex Union a soumis le plan d'audit annuel 2021 au Directeur Général et aux membres du comité d'audit.

Les dysfonctionnements relevés lors des missions, conduisent à l'émission de recommandations priorisées en fonction de la criticité du risque. Les plans d'actions définis en regard de ces recommandations, font systématiquement l'objet d'un suivi de leur mise en œuvre.

Le responsable de la fonction clé audit exerce son activité de manière indépendante :

- Le rattachement au plus haut niveau (Directeur Général Délégué),
- Aucune autre fonction opérationnelle,
- L'application du code de déontologie de la profession.

B.6 FONCTION ACTUARIELLE

Le responsable de la Fonction Actuarielle est placé sous la responsabilité du Directeur Général Délégué, membre du Comex de Mutex.

La Fonction Actuarielle n'a donc pas de lien hiérarchique avec les équipes en charges de la souscription, du calcul des provisions et de la réassurance, ce qui lui assure une indépendance dans ses analyses et avis.

La Fonction Actuarielle est membre du Comité Technique ainsi que du Comité des Équilibres Technique et Financier ce qui permet de suivre les hypothèses et les résultats des sujets concernant les provisions, la réassurance et la souscription. La fonction actuarielle a également accès sur demande au Comité des Engagements, au Comex ou au Conseil d'Administration et à toute autre instance si elle considère qu'un sujet relève de son périmètre d'intervention.

Pour mener ses travaux, la Fonction Actuarielle s'appuie en majorité sur les travaux réalisés par les équipes opérationnelles mais peut mener elle-même des travaux ou bien faire appel à des consultants externes.

En application de l'article R.354-6 du code des assurances, les principales activités menées par le responsable de la fonction actuarielle ont porté sur :

- La vérification de la qualité des inputs et des contrôles du processus d'inventaire Solvabilité 1 ;
- La validation de la méthodologie, des hypothèses et des données pour les calculs en univers Solvabilité 2 ;

- L'analyse de la cohérence des variations des provisions techniques S1 et S2 entre 2019 et 2020.

Les recommandations exprimées suite à ces travaux figurent dans le rapport actuariel, validé par le Conseil d'Administration.

La Fonction Actuarielle contribue à la mise en œuvre effective du système de gestion des risques, en particulier pour ce qui concerne la modélisation des risques sous-tendant le calcul des exigences de capital prévu, et pour ce qui concerne l'évaluation interne des risques et de solvabilité.

Concernant les politiques de Réassurance et de Souscription et de Provisionnement, la Fonction Actuarielle peut demander que soient précisés certains points ou bien que soient intégrés des indicateurs permettant un meilleur suivi du risque.

B.7 SOUS-TRAITANCE

Le Directeur Général a défini en coordination avec le responsable de la fonction Gestion des Risques de MUTEX Union si chaque sous-traitance existante correspond à une activité critique ou importante selon les critères définis dans la politique de sous-traitance. Aucune délégation mise en œuvre en 2020 n'a rempli ces conditions.

C. PROFIL DE RISQUE

C.1 RISQUE DE SOUSCRIPTION

L'activité de l'Union porte sur des engagements d'épargne et de retraite. Elle génère un risque au titre des frais supportés par l'Union sur les engagements « Vie », l'ensemble des risques liés à la tarification ou au provisionnement étant cédé en réassurance.

Le business plan actualisé prévoit un développement modéré de l'activité sur 2021 ainsi qu'un maintien de la réassurance. Sur ces bases prospectives, le risque de souscription demeurerait extrêmement limité et stable par rapport à 2020.

C.2 RISQUE DE MARCHÉ

Après mise en transparence des fonds d'investissement, les titres obligataires dans le total de la valorisation des actifs financiers génèrent un besoin de 15,7 M€ de capital au titre du risque de spread.

Au 31 décembre 2020, la valeur économique des titres MUTEX représente 11,4% de la valeur des placements et génère un besoin de capital principalement au titre du sous-module Concentration.

L'organisme ne dispose d'aucune couverture financière et ne met en œuvre aucune technique d'atténuation des risques financiers, en dehors du pilotage mensuel au sein du comité des placements.

Concernant l'évolution adverse des facteurs financiers, un maintien à un niveau bas des taux de rendement entraîne potentiellement une dilution des actifs et un décrochage dans l'adossement actif/passif au titre des engagements d'Epargne-Retraite.

C.3 RISQUE DE CREDIT

Le capital de solvabilité requis au titre de ce sous-module est marginal pour MUTEX Union (inférieur à 3 M€) du fait :

- De l'exposition limitée du nombre de tiers et de leur qualité en termes de solvabilité (principalement MUTEX et établissements bancaires français ou européens) ;
- Du volume limité de créances supérieures à 3 mois.

C.4 RISQUE OPERATIONNEL

Les travaux de cartographie des risques portent sur 4 processus spécifiques à l'Union, avec une mise à jour a minima tous les trois ans :

- Définir la stratégie ;
- Piloter les équilibres techniques et financiers ;

- Piloter les activités déléguées à MUTEX, aux mutuelles substituées et au gestionnaire d'actifs ;
- Piloter les dispositifs de gestion des risques.

En application de la politique de contrôle interne, une analyse des risques est menée a minima tous les trois ans sur l'intégralité des processus opérationnels de MUTEX.

Afin de limiter les incidents et leur impact financier, des actions de maîtrise sont mises en œuvre et donnent lieu à un suivi permanent sur l'ensemble des processus et à un contrôle interne de deuxième niveau.

D. VALORISATION A DES FINS DE SOLVABILITE

D.1 ACTIFS

D.1.1. Principes de valorisation des placements

Dans le bilan prudentiel, les placements sont évalués à leur juste valeur selon le modèle d'IAS 39. La juste valeur, appelée communément valeur de réalisation, est calculée dans le cadre du processus de clôture S1. Il peut s'agir :

- D'une valeur de marché (actions cotées, obligations, OPCVM) ;
- D'une valorisation externe (FCPR, SCI/SCPI, actions non cotées).

D.1.2. Placements

Placements en K€	31/12/2019			31/12/2020		
	S1	S2	Dif. S2/ S1	S1	S2	Dif. S2/ S1
Détention dans les entreprises liées y compris participations	656	89 856	89 200	656	86 330	85 674
Obligations souveraines	134 046	192 998	58 952	127 080	198 503	71 423
Obligations d'entreprises	346 483	385 280	38 797	324 188	369 131	44 943
Titres structurés				0	0	
Fonds d'investissement	77 009	85 951	8 942	81 304	92 605	11 301
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	18 288	18 288	0	18 287	18 287	0
Avances sur police				0	0	
Total	576 482	772 373	195 891	551 515	764 856	213 341

La différence entre la valorisation des placements en norme S2 par rapport aux comptes sociaux s'élève à 213 341 K€ (en hausse de 17 450 K€ par rapport à 2019) dont 86 330 K€ liés à la valorisation du titre de participation MUTEX, détenu pour une quote-part égale à 12,3% par MUTEX Union. La valorisation de cette participation repose sur la méthode de l'Embedded Value.

La plus-value latente sur la participation dans Mutex est en baisse de 3 526 K€ en 2020.

Les plus-values latentes hors Participation dans Mutex sont en hausse de 20 976 K€ en 2020 dont 18 617 K€ sur les obligations et 2 359 K€ sur les fonds d'investissement.

D.1.3. Modélisation des actifs

L'ensemble des actifs a été modélisé en date du 31/12/2020.

Approche en transparence

Pour les OPCVM « cotés », l'effort de transparence a été réalisé jusqu'à un niveau de détention 3 pour les fonds de fonds. Les autres OPCVM ont bénéficié d'une macro-transparence encore appelée approche par agrégat (data groupings) consistant à définir des poches d'allocation par macro-classe de risque (risque actions, risque de taux, risque de spread, etc...).

Au total, le taux de transparence en ligne à ligne atteint 84% de la poche OPCVM au 31/12/2020. Les OPCVM traités par agrégat représentent 2% des actifs totaux, soit un pourcentage bien inférieur à la limite autorisée de 20% des actifs totaux.

D.2 PROVISIONS TECHNIQUES

D.2.1. Généralités

D.2.1.1. Engagements techniques au 31/12/2020

Au 31/12/2020, le niveau des provisions techniques en vision S1 atteint 432 285 K€. Les provisions techniques S2 s'élèvent à 552 218 K€ sans marge de risque et 557 400 K€ avec la marge de risque.

Lob	Engagements Techniques	31/12/2019		31/12/2020	
		S1	S2	S1	S2
1	Santé	2 383	3 414	1 675	1 760
2	IJ/Invalidité	2 377	3 456	1 985	2 302
30	Epargne/Retraite/PPA hors Acceptation	480 493	622 403	423 405	547 833
32	Prévoyance Vie hors Acceptation	1 565	1 320	1 306	1 184
33	REA/Invalidité	4 160	5 545	3 914	4 330
Total		490 978	636 138	432 285	557 408

D.2.1.2. Périmètre de modélisation

Le taux de modélisation avec une granularité par assuré est de 91% des provisions techniques en date du 31/12/2020. Les engagements en Santé et en Prévoyance (représentant 2% des provisions techniques) sont calculés via une approche simplifiée.

D.2.2. Principe de valorisation des provisions « Best Estimate»

Les provisions « Best Estimate » prennent en compte l'ensemble des flux de trésorerie (entrants et sortants) nécessaires pour faire face aux engagements pendant toute la durée de ces engagements. Les flux de trésorerie projetés comprennent ainsi notamment :

- Les paiements aux bénéficiaires (intégrant la politique de taux servis sur l'Epargne/Retraite et la revalorisation des garanties de prévoyance) ;

- Les frais correspondants au règlement des prestations et à l'administration des contrats (les frais directs ainsi que les frais faisant l'objet d'une allocation doivent être retenus, cf. ci-après) ;
- Les commissions de gestion/commercialisation ;
- Les commissions de réassurance ;
- Les primes

D.2.2.1. Valorisation des coûts d'option

Le calcul des provisions « Best Estimate » tient compte de la valeur des options et garanties financières. Le périmètre d'évaluation des coûts d'options intègre les options liées à la présence de Taux Minimum Garanti (TMG) et de clauses de Participation aux Bénéfices (PB) ainsi que de rachats dynamiques. La prise en compte de la valeur temps des options financières (TVFOG) est effectuée via des calculs stochastiques.

Plus précisément, la valeur temps des options et garanties financières correspond à l'écart entre :

- Les provisions « Best Estimate » déterministes calculées sur 40 ans et dans un environnement financier prospectif extrapolée de la courbe des taux sans risque ;
- Et la moyenne des provisions « Best Estimate » calculées sur les 1 000 scénarios financiers stochastiques.

D.2.3. Evaluation

D.2.3.1. Périmètre « Macro lob » Vie :

Lob	BE	31/12/2019			31/12/2020		
		S1	S2 hors RM	Ratio BE / PT	S1	S2 hors RM	Ratio BE / PT
30	Epargne Retraite	480 493	616 231	128%	423 405	542 748	128%
32	Prévoyance Vie	1 565	1 307	84%	1 306	1 173	90%
Total LIFE		482 057	617 537	128%	424 711	543 921	128%

D.2.3.2. Périmètre « Macro lob » Santé SLT et non SLT :

Lob	BE	31/12/2019			31/12/2020		
		S1	S2 hors RM	Ratio BE / PT	S1	S2 hors RM	Ratio BE / PT
1	Santé	2 383	2 544	107%	1 675	1 734	103%
2	Arrêt de travail	2 377	2 575	108%	1 985	2 268	114%
33	Arrêt de travail	4 160	4 437	107%	3 914	4 295	110%
Total LIFE		8 920	9 555	107%	7 574	8 297	110%

La correction pour volatilité a un impact de 1 M€.

Analyse du passage de S1 à S2

L'écart entre les provisions techniques sociales et les « Best Estimate » sur les périmètres Epargne et Retraite collective est essentiellement dû à la valorisation des titres détenus par MUTEX Union et donc à la part de la plus-value latente revenant aux adhérents.

D.3 AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

Le tableau ci-dessous synthétise les différences entre les méthodes de valorisation des normes comptables françaises et les méthodes de valorisation de Solvabilité 2 pour les principaux éléments de l'actif et du passif (autres que les placements et les provisions techniques décrits en D.1 et D.2).

Thème	Principes Bilan statutaire	Principes Bilan prudentiel	Application Mutex Solvabilité 2
Incorporels	Comptabilisation au coût d'acquisition + amortissement	Non reconnu	Valorisé à zéro
Créances	Comptabilisation du nominal + dépréciations	JV selon les principes IAS39	Valeur bilan statutaire
Impôt Différés	Non comptabilisé	Comptabilisé selon les principes d'IAS 12	Non comptabilisé dans le cas d'un IDA en situation nette et comptabilisé dans le cas d'un IDP en situation nette
Capitaux Propres		Absent du Bilan S2	Réserve de réconciliation
Dettes pour dépôts espèces des réassureurs	Comptabilisation du nominal	JV selon les principes IAS39	Valeur interne : valorisation stochastique
Dettes et Trésorerie	Comptabilisation du nominal	JV selon les principes IAS39	Valeur bilan statutaire
Dettes subordonnés	Comptabilisation du nominal	JV hors effet du risque de crédit propre	Valorisation interne des TS Le niveau de spread servant à l'évaluation est figé au niveau de spread à l'émission des titres

D.3.1. Impôts différés

On constate des impôts différés sur :

- les différences entre la valeur S2 d'un actif ou d'un passif et sa valeur fiscale ;
- les déficits fiscaux reportables ;
- les décalages temporaires entre le résultat S2 et le résultat fiscal.

Au 31/12/2020, MUTEX Union présente une position d'impôts différés positive qualifiée d'« Actif net ». Cette position nette de 7 293 K€ est la résultante du solde entre les impôts différés actif - IDA (82 922 K€) - et les impôts différés passif - IDP (75 629 K€) - calculés poste par poste dans le bilan prudentiel.

En l'absence de test de recouvrabilité permettant de justifier cette situation d'IDA net, le bilan prudentiel de MUTEX Union (cf. état S.02.01.02) ne présente, par conséquent, aucun impôt différé.

A noter que les titres de participation MUTEX bénéficient du régime de faveur, la plus-value sur ces titres n'est donc imposable qu'à hauteur d'une quote-part de frais prise en compte pour le calcul des impôts différés.

D.3.2. Valorisations des dettes pour dépôts espèces

Les dettes pour dépôts d'espèces ont été évaluées à leur juste valeur en lien avec les principes décrits par l'IAS 39, eux-mêmes jugés cohérents avec l'article 75 de la directive 2009/138/CE.

Au 31/12/2020, la dette pour dépôts espèces s'établit à 391 476 K€ dans les comptes sociaux et 528 756 K€ en valeur économique. Cela représente une diminution de 65 719 K€ par rapport à 2019, principalement expliquée par une diminution des provisions techniques cédées due aux rachats sur le portefeuille Carel.

D.3.3. Valorisation des dettes subordonnées

La méthodologie retenue pour la valorisation de titres subordonnés émis par MUTEX Union est la suivante :

- Définition de la maturité de remboursement des titres subordonnés : maturité de remboursement fixée à 2025 pour le TSDI (maturité correspondant à la fin de la période relative aux mesures transitoires) ;
- Calcul du spread implicite en date d'émission de l'instrument ;
- Calcul de la valeur de marché au 31/12/2020 par actualisation des flux futurs à la courbe des taux sans risque (hors correction pour volatilité) rehaussée du spread implicite préalablement évalué.

Ainsi la valeur économique totale des dettes subordonnées s'établit à 58 388 K€ contre 57 500 K€ en valeur comptable.

Il est à noter que l'application des mesures transitoires « GrandFathering » permet de classer, pour le calcul des fonds propres éligibles :

- 41 794 K€ en tier 1 restreint correspondant à la dette subordonnée TSDI pour un maximum de 20% du tier 1) ;
- 16 594 K€ en tier 2 correspondant à la part restant de la dette subordonnée TSDI pour un maximum de 50% du SCR.

E. GESTION DU CAPITAL

E.1 FONDS PROPRES

E.1.1. Actif net

L'actif net correspond à la différence entre la valeur des actifs et la valeur des passifs évaluée conformément aux méthodes exposées au chapitre D. De manière analytique, l'actif net se décompose comme suit :

Actif net Solvabilité 2	31/12/2019	31/12/2020	Ecart N / N-1
Fonds d'établissement	500	500	0
Réserve de réconciliation	137 354	166 678	29 324
Total	137 854	167 178	29 324

L'actif net est composé presque intégralement par les éléments constitutifs de la réserve de réconciliation qui se décompose de la façon suivante :

Réserve de réconciliation	31/12/2019	31/12/2020	Ecart N / N-1
Annulation des actifs incorporels			
Report à nouveau	31 460	29 859	-1 602
Résultat	-1 602	1 953	3 555
Coût évaluation de la dette subordonnée (Vnc - Vm)	-1 781	-888	893
IDP nets			
Richesse actifs de placement (Vm - Vnc)	195 891	213 341	17 450
Réserve de capitalisation	28 948	30 626	1 678
PT-BE nets + dettes dépôts espèces	-115 563	-108 213	7 350
Total	137 354	166 678	29 324

La variation de la réserve de réconciliation entre 2019 et 2020 s'explique essentiellement par :

- la hausse des plus-values latentes de 17 M€ liée à la baisse des taux et la bonne tenue des OPCVM en dépit du contexte économique ;
- la baisse de l'écart PT-BE de 7 M€ ;
- la hausse de la réserve de capitalisation liée aux cessions obligataires intervenue en cours d'année ;
- Un résultat net positif de 2 M€ vs une perte de 1,6 M€ en 2019.

E.1.2. Fonds propres éligibles

Le montant des fonds propres éligibles au 31/12/2020 s'élève à 225 566 K€ réparti de la manière suivante :

Fonds propres Eligibles	Tier 1	Tier 1 restreint	Tier 2	Tier 3	Total
Fonds Propres de Base	167 178	41 794	16 594		225 566
Fonds d'établissement	500	0	0		500
Réserve de réconciliation	166 678	0	0		166 678
Dette subordonnée	0	41 794	16 594		58 388
Fonds propres disponibles	167 178	41 794	16 594		225 566
Ecretements					
Fonds propres éligibles	167 178	41 794	16 594		225 566

E.2 CAPITAL DE SOLVABILITE REQUIS ET MINIMUM DE CAPITAL REQUIS

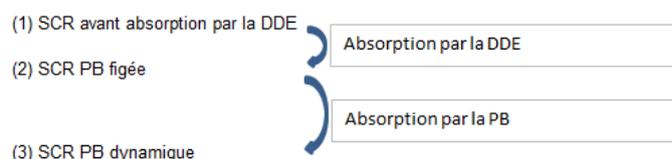
E.2.1. Méthodologie d'évaluation des SCR

Le Capital de Solvabilité Requis (SCR) est calculé selon la formule standard. Au 31/12/2020, il représente 47 943 K€.

MUTEX réassure 100% des engagements de MUTEX Union (hors PPE). Néanmoins, étant donné le montant important de PPE, les résidus de PPE qui ne sont pas cédés, permettent d'avoir une légère absorption des chocs par la participation aux excédents.

De plus, la valeur économique des dettes pour dépôts espèces (DDE) constatées en regard des provisions techniques cédées est ajustée à chaque choc de marché, ce qui permet d'en absorber une partie.

Ainsi deux étapes se distinguent en termes d'absorption :



Avant diversification dans chaque sous module, le SCR total se décompose comme suit :

SCR en K€	31/12/2019			31/12/2020		
	Avant absorption par la DDE	Après absorption par la DDE	PB dynamique	Avant absorption par la DDE	Après absorption par la DDE	PB dynamique
Risque de Marché	103 698	39 049	37 650	90 269	43 886	43 428
Risque de défaut de contreparties	401	401	401	2 940	2 940	2 940
Risque de souscription vie	3 403	3 403	6 743	2 482	2 482	3 657
Risque de souscription Santé				44	44	44
Risque de souscription Non-vie						
SCR opérationnel	2 952	2 952	2 952	2 581	2 581	2 581

Le risque de marché reste le module de risque prépondérant (respectivement 85% avant absorption et 82% après absorption par la PB).

Néanmoins, il est à noter que les absorptions par les DDE et la PB font diminuer le SCR de marché de 52%.

E.2.2. Risque de marché

L'évaluation de la charge en capital au titre du risque de marché est effectuée par simulation à partir des chocs du règlement délégué (hormis pour le risque de concentration évalué par formule fermée).

E.2.2.1. SCR Action

En K€	31/12/2019			31/12/2020		
	Avant absorption par la DDE et la PB	Après absorption par la DDE et la PB	Coeff absorption	Avant absorption par la DDE et la PB	Après absorption par la DDE et la PB	Coeff absorption
Risque Actions	57 735	14 774	74%	47 259	25 779	45%
Type 1	16 856	2 380	86%	17 889	4 468	75%
Type 2	44 006	12 905	71%	32 337	22 258	31%
Type 3	0	0		0	0	

En 2020, la valorisation de ces titres de participation baisse de 4% pour atterrir à 86,3 M€. Ainsi, la baisse du SCR avant absorption par les DDE et la PB de 18% s'explique essentiellement par la baisse du taux de choc sur le type 2 (-17%) résultant de l'application de la mesure transitoire.

Toutefois, le SCR après les absorptions par les DDE et la PB augmente de 11 M€ en raison de la baisse de l'absorption par la DDE sur le type 2. Cette baisse s'explique par la baisse du pourcentage des plus-values latentes des titres de participations Mutex revenant aux assurés qui découle de l'implémentation d'une loi de rachat sur le périmètre Carel (PM résiduelle plus faible en fin de projection).

E.2.2.2. SCR de concentration

En K€	31/12/2019	31/12/2020
SCR Concentration	18 735	17 726

Le SCR de concentration est en baisse de 5% par rapport au 31/12/2019 et s'élève à 17,7 M€. Ceci est principalement dû à la baisse de la valorisation des titres de participation MUTEX dans le portefeuille.

E.2.2.3. SCR de Spread

En K€	31/12/2019			31/12/2020		
	Avant absorption par la DDE et la PB	Après absorption par la DDE et la PB	Coeff absorption	Avant absorption par la DDE et la PB	Après absorption par la DDE et la PB	Coeff absorption
Risque de spread	34 543	19 830	43%	30 833	15 355	50%

Le SCR de spread représente 29% du risque de marché après diversification.

Le portefeuille obligataire de MUTEX Union est composé à 48% d'obligations d'entreprise après mise en transparence.

La diminution du SCR spread entre 2019 et 2020 s'explique principalement par le désinvestissement consécutif aux rachats sur le portefeuille Carel.

E.2.3. Risque de contrepartie

En K€	31/12/2019	31/12/2020
Risque de contrepartie	401	2 940
<i>Type 1</i>	79	95
<i>Type 2</i>	338	2 868

Le SCR de contrepartie type 2 augmente de 2,5 M€ du fait de la prise en compte de l'intégralité des PANE en type 2 cette année.

E.2.4. Risque de souscription

En K€	31/12/2019	31/12/2020
Risque de souscription vie	6 743	3 657
Risque de souscription Santé	0	44
<i>Santé SLT - risque de souscription</i>	0	44
<i>Santé Non-SLT</i>	0	0
<i>Santé CAT</i>	0	0

En 2020, le SCR de souscription Vie baisse de 46% en raison principalement de la baisse de la charge en capital sur le sous-module rachat. Suite aux rachats sur le portefeuille Carel, Mutex union n'est plus sensible au rachat massif mais au rachat à la baisse dont la charge en capital est moins élevée (1,4 M€ pour le rachat à la baisse 2020 contre 4,4 M€ pour le rachat massif en 2019).

E.2.5. Capacité d'absorption

E.2.5.1. Mesure de la capacité d'absorption

La capacité d'absorption se compose en deux effets (cf Paragraphe E.2.1) :

- Les chocs sur la valorisation économique des dettes pour dépôts espèces (100% du portefeuille est cédé en réassurance à MUTEX) ;
- La capacité d'absorption par la participation aux bénéfices.

E.2.5.2. Ajustement par l'impôt du BSCR

MUTEX Union est en situation d'impôts différés d'actifs de 7 984 K€ (IDA à hauteur de 83 651 K€ et IDP à hauteur de 75 666 K€).

Conformément aux orientations prises pour le bilan prudentiel de MUTEX Union, cette créance n'est pas prise en compte en l'absence de test de recouvrabilité. Ainsi, aucune absorption par les impôts différés du BSCR n'est possible.

E.2.6. Minimum de Capital Requis (MCR)

Comme en 2019, le minimum de capital requis (MCR) correspond au plancher et s'élève à 11 985 K€ en 2020.

ANNEXES

BILAN PRUDENTIEL (S.02.01.02)

Actif		Valeur Solvabilité II
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	0
Excédent du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	0
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0070	764 856
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0080	0
Actions	R0090	86 330
Actions - cotées	R0100	0
Actions - non cotées	R0110	0
Obligations	R0120	0
Obligations d'État	R0130	567 634
Obligations d'entreprise	R0140	198 503
Titres structurés	R0150	369 131
Titres garantis	R0160	0
Organismes de placement collectif	R0170	0
Produits dérivés	R0180	92 605
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0190	0
Autres investissements	R0200	18 287
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0210	0
Prêts et prêts hypothécaires	R0220	0
Avances sur police	R0230	0
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0240	0
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0250	0
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0260	0
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0270	548 019
Non-vie hors santé	R0280	4 002
Santé similaire à la non-vie	R0290	0
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0300	4 002
Santé similaire à la vie	R0310	544 017
Vie hors santé, UC et indexés	R0320	4 295
Vie UC et indexés	R0330	539 722
Dépôts auprès des cédantes	R0340	0
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0350	0
Créances nées d'opérations de réassurance	R0360	15 987
Autres créances (hors assurance)	R0370	-2 836
Actions propres auto-détenues (directement)	R0380	-12 817
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0390	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0400	0
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0410	1 515
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	0
Total de l'actif	R0500	1 314 725

Passif		Valeur Solvabilité II
Provisions techniques non-vie	R0510	4 062
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	0
Marge de risque	R0550	0
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	4 062
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	4 002
Marge de risque	R0590	60
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	553 347
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	4 330
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0
Meilleure estimation	R0630	4 295
Marge de risque	R0640	35
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	549 016
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	543 921
Marge de risque	R0680	5 096
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0
Meilleure estimation	R0710	0
Marge de risque	R0720	0
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	0
Provisions pour retraite	R0760	0
Dépôts des réassureurs	R0770	528 757
Passifs d'impôts différés	R0780	0
Produits dérivés	R0790	0
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	459
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	0
Autres dettes (hors assurance)	R0840	2 535
Passifs subordonnés	R0850	58 388
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	58 388
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	0
Total du passif	R0900	1 147 547
Excédent d'actif sur passif	R1000	167 178

PRIMES, SINISTRES ET DEPENSES PAR LIGNE D'ACTIVITE (S.05.01.02)

Non Vie

		Ligne d'activité pour:		Total
		engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance)		
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	
		C0010	C0020	C0200
Primes émises				
Brut - assurance directe	R0110	577	4	581
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0120			0
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130			0
Part des réassureurs	R0140	577	4	581
Net	R0200	0	0	0
Primes acquises				
Brut - assurance directe	R0210	577	4	581
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0220			0
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230			0
Part des réassureurs	R0240	577	4	581
Net	R0300	0	0	0
Charge des sinistres				
Brut - assurance directe	R0310	496	109	605
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0320			0
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330			0
Part des réassureurs	R0340	496	109	605
Net	R0400	-0	-0	-0
Variation des autres provisions techniques				
Brut - assurance directe	R0410	68	408	476
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0420			0
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430			0
Part des réassureurs	R0440	68	408	476
Net	R0500	-0	0	-0
Dépenses engagées	R0550	-102	70	-32
Autres dépenses	R1200			-4
Total des dépenses	R1300			-36

Vie

	Ligne d'activité pour: engagements d'assurance vie					Engagements de réassurance vie		Total
	Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance	Réassurance maladie	Réassurance vie	
	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0270	C0280	
Primes émises								
Brut	R1410	39 749		164	0			39 913
Part des réassureurs	R1420	39 749		164	0			39 913
Net	R1500	-0		0	0			0
Primes acquises								
Brut	R1510	39 749		164	0			39 913
Part des réassureurs	R1520	39 749		164	0			39 913
Net	R1600	-0		0	0			0
Charge des sinistres								
Brut	R1610	102 992		-82	566			103 476
Part des réassureurs	R1620	102 179		-82	566			102 663
Net	R1700	813		-0	0			813
Variation des autres provisions techniques								
Brut	R1710	58 067		110	304			58 481
Part des réassureurs	R1720	58 094		110	304			58 508
Net	R1800	-27		0	0			-27
Dépenses engagées	R1900	2 547		68	48			2 663
Autres dépenses	R2500							-2 399
Total des dépenses	R2600							264

PROVISIONS TECHNIQUES VIE ET SANTE SLT (S.12.01.02)

	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte		Autres assurances vie		Rentes décaissant des contrats d'assurance non-vie et liés aux engagements d'assurance autres que		Rentes décaissant des contrats d'assurance non-vie et liés aux engagements d'assurance santé		Total (santé similaire à la vie)							
		C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100		C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
R0010	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
R0020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
R0030	542 554	0	0	0	1 173	0	0	0	0	543 726	0	0	0	4 295	0	4 295	
R0080	538 549	0	0	0	0	1 173	0	0	0	539 722	0	0	0	4 295	0	4 295	
R0090	4 004	0	0	0	0	0	0	0	0	4 004	0	0	0	0	0	0	
R0100	5 085	0	0	0	11	0	0	0	0	5 096	0	0	0	35	0	35	
R0110	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
R0120	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
R0130	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
R0200	547 638	0	0	0	1 184	0	0	0	0	548 822	0	0	0	4 330	0	4 330	

PROVISIONS TECHNIQUES NON VIE (S.17.01.02)

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Total engagements en non-vie
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	
		C0020	C0030	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010			
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050			
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque				
Meilleure estimation				
Provisions pour primes				
Brut	R0060			
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140			
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150			
Provisions pour sinistres				
Brut	R0160	1 734	2 268	4 002
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	1 734	2 268	4 002
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	0	0	0
Total meilleure estimation - brut	R0260	1 734	2 268	4 002
Total meilleure estimation - net	R0270	0	0	0
Marge de risque	R0280	26	34	60
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques				
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290			
Meilleure estimation	R0300			
Marge de risque	R0310			
Provisions techniques - Total				
Provisions techniques - Total	R0320	1 760	2 302	4 062
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie - total	R0330	1 734	2 268	4 002
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0340	26	34	60

SINISTRES EN NON VIE (S.19.01.21)

Sinistres payés bruts (non cumulés)
(valeur absolue)

Année	Année de développement										
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Antérieur	C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110
R0100											-0
N-9	135	178	62	20	3	1	0	-0	0	0	0
N-8	154	208	67	20	3	1	0	0	0	0	0
N-7	162	214	69	21	4	1	0	0	0	0	0
N-6	172	220	74	23	4	1	0	0	0	0	0
N-5	176	236	75	20	3	1	0	0	0	0	0
N-4	191	249	78	22	3	0	0	0	0	0	0
N-3	195	241	81	20	0	0	0	0	0	0	0
N-2	175	235	61	0	0	0	0	0	0	0	0
N-1	168	174	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N	145	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

	Somme des années (cumulés)	
	C0170	C0180
R0100	-0	-0
R0160	0	399
R0170	0	454
R0180	0	471
R0190	0	493
R0200	1	511
R0210	3	542
R0220	20	537
R0230	61	471
R0240	174	342
R0250	145	145
Total	404	4 366

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées
(valeur absolue)

Année	Année de développement										
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Antérieur	C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300
R0100											0
N-9	0	0	0	0	0	36	18	0	0	0	0
N-8	0	0	0	0	81	47	0	1	0	0	0
N-7	0	0	0	140	54	1	4	1	0	0	0
N-6	0	0	339	130	0	4	0	0	0	0	0
N-5	0	586	309	1	4	1	0	0	0	0	0
N-4	996	557	581	4	3	0	0	0	0	0	0
N-3	879	926	7	15	0	0	0	0	0	0	0
N-2	1 391	429	358	0	0	0	0	0	0	0	0
N-1	708	633	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N	890	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

	Fin d'année (données actualisées)	
	C0360	
R0100	0	0
R0160	1	1
R0170	0	0
R0180	1	1
R0190	0	0
R0200	1	1
R0210	3	3
R0220	15	15
R0230	364	364
R0240	643	643
R0250	900	900
Total	1 927	1 927

IMPACT DES MESURES TRANSITOIRES (S.22.01.21)

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires				
			Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	557 408	0	0	79 823	0
Fonds propres de base	R0020	225 566	0	0	-79 823	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050	225 566	0	0	-72 430	0
Capital de solvabilité requis	R0090	47 943	0	0	30	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	211 369	0	0	-79 822	0
Minimum de capital requis	R0110	11 986	0	0	7	0

FONDS PROPRES (S.23.01.01) (1/2)

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	0	0			
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	0	0			
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	500	500			
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0				
Fonds excédentaires	R0070	0				
Actions de préférence	R0090	0				
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0				
Réserve de réconciliation	R0130	166 678	166 678			
Passifs subordonnés	R0140	58 388		58 388	0	0
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0				
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres issus de états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230	0				
Total fonds propres de base après déductions	R0290	225 566	167 178	58 388	0	0
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300	0				
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	0				
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320	0				
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	0				
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	0				
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	0				
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	0				
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	0				
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	0				
Total fonds propres auxiliaires	R0400	0			0	0
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	225 566	167 178	58 388	0	0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	225 566	167 178	58 388	0	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	225 566	167 178	41 794	16 594	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	211 369	167 178	41 794	2 397	
Capital de solvabilité requis	R0580	47 943				
Minimum de capital requis	R0600	11 986				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	470,5%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	1763,5%				

FONDS PROPRES (S.23.01.01) (2/2)

		C0060	
Réserve de réconciliation			
Excédent d'actif sur passif	R0700	167 178	
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	0	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	0	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	500	
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740		
Réserve de réconciliation	R0760	166 678	
Bénéfices attendus			
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	0	
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	0	
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	0	

CAPITAL DE SOLVABILITE REQUIS - FORMULE STANDARD (S.25.01.21)

		Capital de solvabilité requis brut	Attribution des ajustements dus aux FC et aux PAE
		C0040	C0050
Risque de marché	R0010	43 886	
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	2 940	
Risque de souscription en vie	R0030	2 482	
Risque de souscription en santé	R0040	44	Simplifications - SLT lapse risk
Risque de souscription en non-vie	R0050	0	
Diversification	R0060	-3 915	
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0	
Capital de solvabilité requis de base	R0100	45 436	

Calcul du capital de solvabilité requis		C0100
Risque opérationnel	R0130	2 581
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-74
Capacité d'absorption de pertes des impôts différés	R0150	0
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	47 943
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Capital de solvabilité requis	R0220	47 943
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

MINIMUM DE CAPITAL REQUIS - ACTIVITES MIXTES (S.28.02.01.) (1/2)

		Activités en non-vie Résultat MCR _(NL,NL)	Activités en vie Résultat MCR _(NL,NL)				
		C0010	C0020	Activités en non-vie		Activités en vie	
Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie	R0010	379	0				
				Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
				C0030	C0040	C0050	C0060
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020			1 734			
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030			2 268			
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040						
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050						
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060						
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070						
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080						
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090						
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100						
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110						
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120						
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130						
Réassurance santé non proportionnelle	R0140						
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150						
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160						
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170						

MINIMUM DE CAPITAL REQUIS - ACTIVITES MIXTES (S.28.02.01.) (2/2)

		Activités en non-vie	Activités en vie
		Résultat MCR _(L,NL)	Résultat MCR _(L,L)
		C0070	C0080
Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie	R0200	90	173

Activités en non-vie		Activités en vie	
Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance / des véhicules de titrisation)
C0090	C0100	C0110	C0120
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties	R0210	0	4 004
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures	R0220	0	0
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	0	0
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	4 295	1 173
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250	0	0

Calcul du MCR global

		C0130
MCR linéaire	R0300	642
Capital de solvabilité requis	R0310	47 943
Plafond du MCR	R0320	21 575
Plancher du MCR	R0330	11 986
MCR combiné	R0340	11 986
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	5 900
Minimum de capital requis	R0400	11 986

Calcul du montant notionnel du MCR en non-vie et en vie

		Activités en non-vie	Activités en vie
		C0140	C0150
Montant notionnel du MCR linéaire	R0500	469	173
Montant notionnel du SCR hors capital supplémentaire (calcul annuel ou dernier calcul)	R0510	722	47 221
Plafond du montant notionnel du MCR	R0520	325	21 250
Plancher du montant notionnel du MCR	R0530	180	11 805
Montant notionnel du MCR combiné	R0540	325	11 805
Seuil plancher absolu du montant notionnel du MCR	R0550	2 200	3 700
Montant notionnel du MCR	R0560	2 200	11 805